



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Pyrénées-Atlantiques

FORMATION DISPOSITIF PHARE :

ADM64

MERCREDI 03 MAI 2023

Violences et harcèlement : définitions

« Le harcèlement se définit comme une **violence répétée** qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est **le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime** qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Insidieusement, ces agressions répétées impactent sensiblement l'enfance et l'adolescence [...] »

Définition du site <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement>

Il définit le harcèlement comme «un comportement **intentionnel** et **agressif récurrent caractérisé par un rapport de force déséquilibré** réel ou perçu comme tel au cours duquel **la victime se sent vulnérable et incapable de se défendre**.

Il peut être physique (coups, destruction de biens), verbal (railleries, insultes ou menaces) ou social (diffusion de rumeurs, exclusion du groupe).

Rapport de l' UNESCO. Violence et harcèlement à l'école: rapport sur la situation dans le monde. 2017



Caractéristiques:

- La **répétition** d'actions négatives
- La **disproportion des forces** et le rôle du groupe
- **L'incapacité** pour l'élève cible de se défendre par lui même (isolement ou sentiment d'isolement)

A quel moment parle-t-on de Harcèlement ?

Chamaillerie /
Dispute

- ◆ S'autorégule
- ◆ Fait partie de la construction sociale

Conflit

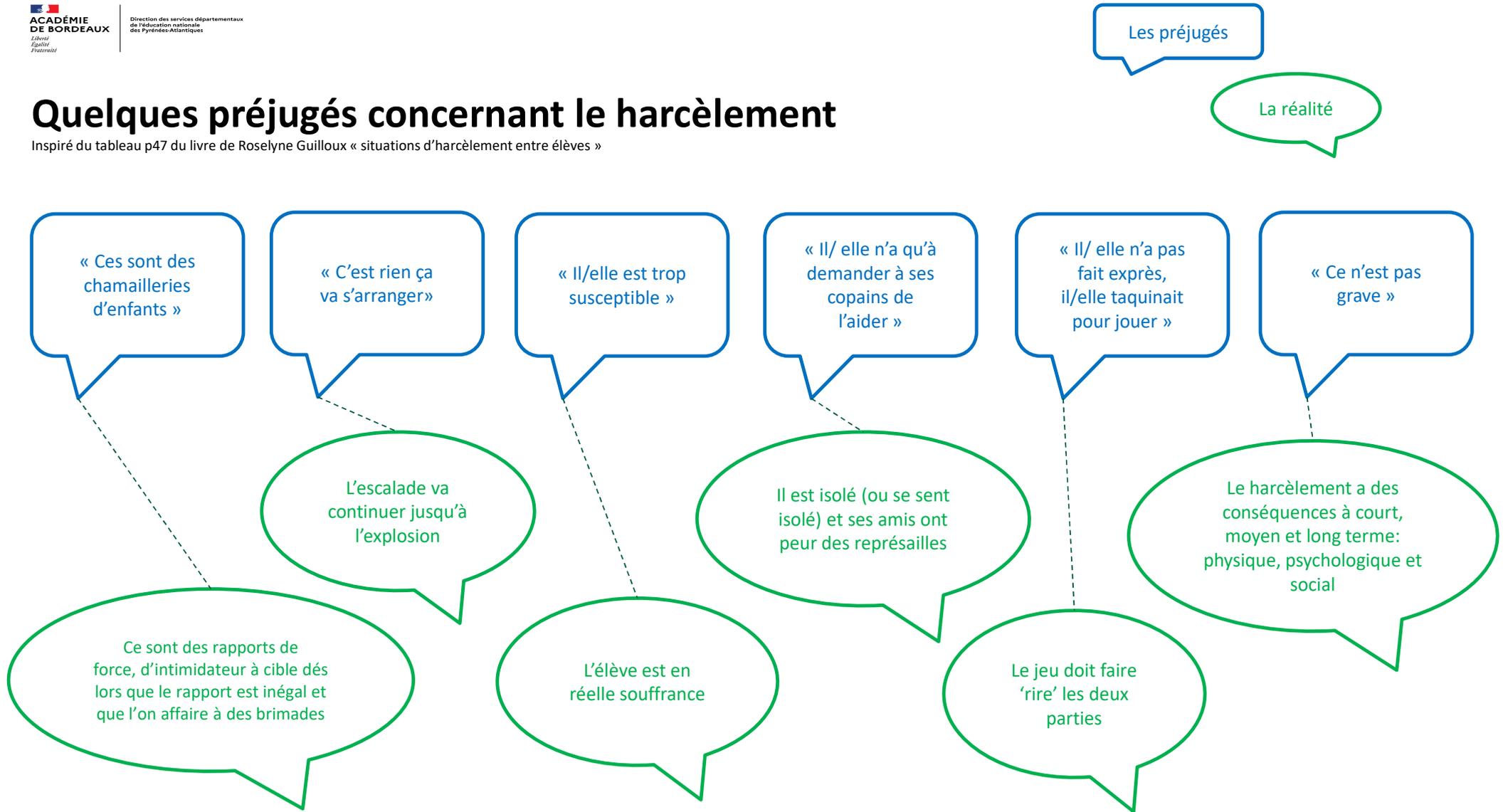
- ◆ Fonctionne en aller-retour
- ◆ Rapport de force équilibré
- ◆ L'autre n'est pas dénié

Harcèlement

- ◆ Déséquilibre du rapport des forces : domination
- ◆ L'autre est considéré comme un objet

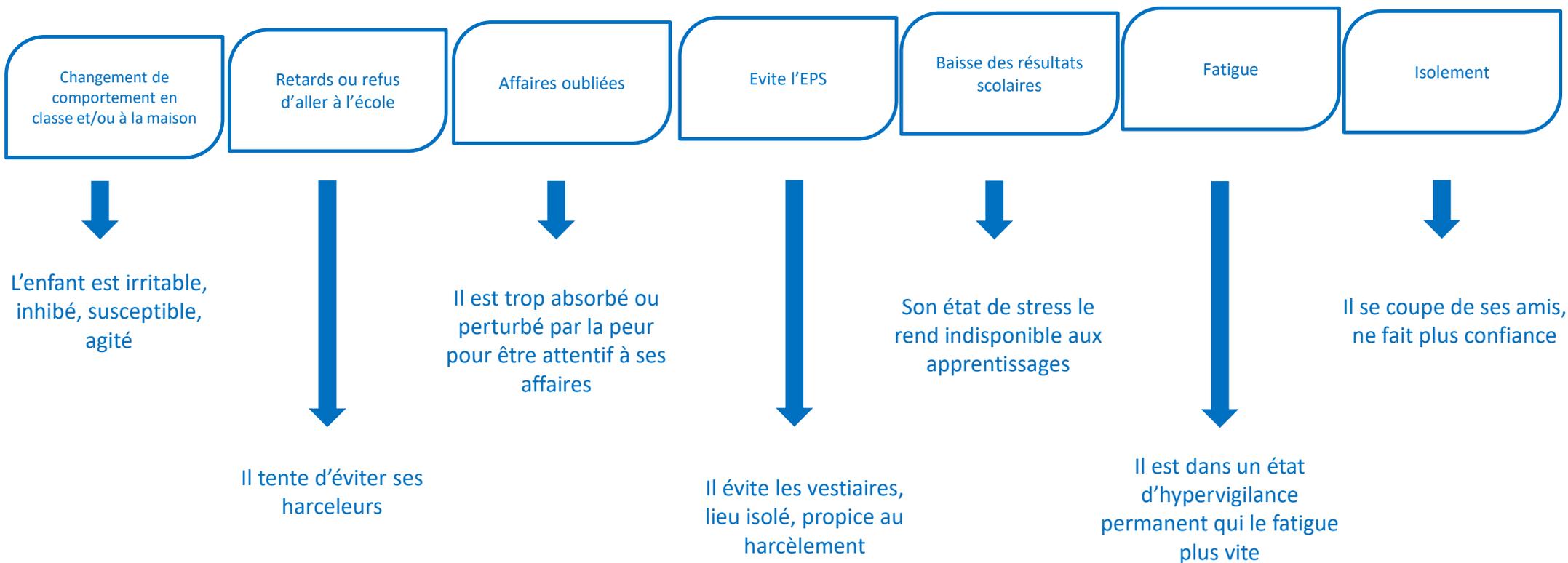
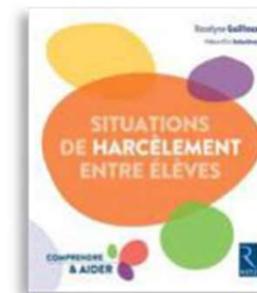
Quelques préjugés concernant le harcèlement

Inspiré du tableau p47 du livre de Roselyne Guilloux « situations d'harcèlement entre élèves »



Les signes du harcèlement

Roselyne Guilloux Situation de harcèlement entre élèves



Repérer - Traiter

Les lieux à risque :

→ **partout où vous n'êtes pas !**

- Les arrêts de bus et le car scolaire (il n'y a pas d'accompagnateur dans le bus, ce qui en fait un lieu propice aux rapports de force entre élèves) ;
- La restauration scolaire ;
- La cour de récréation ;
- les toilettes qui peuvent devenir des lieux d'angoisse où tout peut arriver ;
- Les couloirs aux moments qui précèdent l'entrée en classe (bousculades).
- Mais aussi dans la classe (dès que l'enseignant a le dos tourné)

Le harcèlement en chiffres



Source : Observatoire de la santé - Novembre 2020

Procédure de signalement et suivi des situations ...

Il est largement demandé aux directeurs d'écoles et aux chefs d'établissements de saisir une fiche de signalement dans l'application nationale « Fait établissement » pour tout incident en milieu scolaire.

Procédure de signalement et suivi des situations ...

Tout signalement génère une alerte mail reçue simultanément par :

l' IEN de circonscription – qui se met en relation avec l'école pour aider au suivi ;

le cabinet de la DSDEN – qui se met en relation avec l' IEN et/ou l'école pour aider au suivi ;

l'équipe mobile de sécurité – qui se met en relation avec l'école en cas de besoin de conseils en sécurité ou d'intervention immédiate en fonction des situations ;

le cabinet du rectorat de Bordeaux – qui prend des éléments complémentaires auprès du cabinet de la DSDEN, et qui fait une remontée au ministère en cas de besoin.

Procédure de signalement et suivi des situations ...

En ce qui concerne les faits de « harcèlement » signalés dans fait établissement :

le cabinet de la DSDEN, après avoir recueilli les premiers éléments auprès de l'IEN et/ou de l'école, **transmet la fiche de signalement au référent départemental harcèlement pour suivi de la situation** – et afin qu'il puisse faire le lien avec les signalements reçus par d'autres biais;

le référent départemental se rapproche de l'établissement scolaire pour proposer son aide et ses préconisations, accompagner le déploiement du dispositif pHARe si besoin.

Quelques chiffres ...

A noter que sur un total de **471 signalements faits établissement** pour l'année en cours :
dans le 1^{er} degré, 5 signalements relèvent de **faits de harcèlement** sur 197, soit **2,5 %** ;
dans le 2nd degré, 26 signalements relèvent de **faits de harcèlement** sur 274 faits, soit **9,5 %**.

Dans le 1^{er} degré, au total **21 signalements** ont été reçus par les référents harcèlement :
12 signalements ont été effectués par la **plateforme « Stop au harcèlement »** ;
4 signalements ont été effectués via des **appels directs** en DSDEN ;
5 signalements ont été effectués via l'application **« fait établissement »**.

Un peu d'histoire

2011 Rapport d'Eric Debarbieux : « Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École »

2013 : Le harcèlement est inscrit dans la loi de Refondation

2015 : **journée nationale contre le harcèlement**. Nouveau site, nouveau numéro vert à 4 chiffres : 30 20 et 3018

2016 La circulaire n° 2016-045 du 29 mars : « Améliorer le climat scolaire pour une École sereine et citoyenne »

2019 : la problématique du harcèlement entre dans le **code de l'Éducation**

L'article 5 de la loi pour l'École de la confiance (26 juillet 2019)

« Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale. »

↳ Rentrée **2021** : programme pHARe

Mars **2022** : modification de la loi : harcèlement = délit

La réponse institutionnelle

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE



Dès septembre 2021
**pHARe généralisé
à tout le territoire**

**10
élèves-ambassadeurs
par établissement**



**QU'EST-CE QUE LE
PROGRAMME PHARE ?**

Un plan de prévention du harcèlement
à destination des écoles et des établissements
fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes
de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice
de professionnels et de personnels
pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations
de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires
et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie
scolaire (CVC, CVL) et le comité
d'éducation à la santé, à la citoyenneté
et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme
dédiée aux ressources.

1

pHARe1

**LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS
SIGNERONT UNE CHARTE
DANS LAQUELLE ILS :**

- s'engageront pour 2 ans à mettre
en place le programme ;
- constitueront une **équipe
ressource** de 5 personnels
(en circonscription pour les
écoles) en charge de l'application
du protocole qui suivra la
formation proposée
par l'académie ;
- formaliseront un **protocole
de traitement**, présenté en
CECSE et au CVC, puis voté
en conseil d'école ou en conseil
d'administration et explicité
aux familles, aux élèves
et aux personnels ;
- formeront une **équipe
d'élèves-ambassadeurs** collégiens
(minimum 10 élèves) ;
- mettront en place un **atelier
de sensibilisation** pour les familles
et les parents ;
- participeront aux **temps forts**
du programme ;
- organiseront **10 heures
d'apprentissages annuelles**
pour les élèves du CP à la 3^e.



2

pHARe2

**EN COMPLÉMENT DE PHARE 1, LES
ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS :**

- s'inscriront dans un **processus
continu** de mise en place
du programme ;
- mesureront le **climat scolaire**.

La réponse institutionnelle

**LES TEMPS FORTS
DU PROGRAMME**

- SEPTEMBRE**
 - Lancement de l'appel à candidature pour devenir ambassadeurs
 - Constitution de l'équipe ressource
- OCTOBRE**
 - Inscription au concours NAH
- NOVEMBRE**
 - Journée NAH
 - Début des formations des personnels et des ambassadeurs collégiens
- DÉCEMBRE**
 - Formalisation du protocole
- FÉVRIER**
 - *Safer Internet Day*
 - Envoi des productions du concours NAH (phase académique)
- MAI**
 - Concours NAH (phase nationale)

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école



Lien padlet « Déploiement du programme pHARe -
Programme de prévention du harcèlement à l'École »
dans académie de Reims

Des outils : la grille des signaux faibles

Dans la cour de récréation/ les sanitaires

Signaux faibles	Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Elève isolé		
Elève moqué et/ou insulté (surnom...)		
Elève agressé physiquement : « croche-pied », tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...		
Elève qui se fait voler son goûte		
Cible de jeux dangereux		
Cible de jets d'objets (ballon...)		
Se rapproche des adultes sans chercher leur compagnie		

A la maison

Signaux faibles	Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Nervosité		
Troubles du sommeil, cauchemars, endormissement ou réveil difficiles, énorésie		
Perte d'appétit, troubles de l'alimentation		
Maux de ventre/de tête		
Fatigue		
Dévalorisation de soi		
Menace de se blesser ou de blesser les autres		
Anxiété		
Tristesse, manque d'entrain/d'envie, idées noires		
Peur ou refus d'aller à l'école		
Agressivité, insatisfaction, irritabilité		
Repli sur soi		

Sur le trajet domicile-école et aux abords de l'école

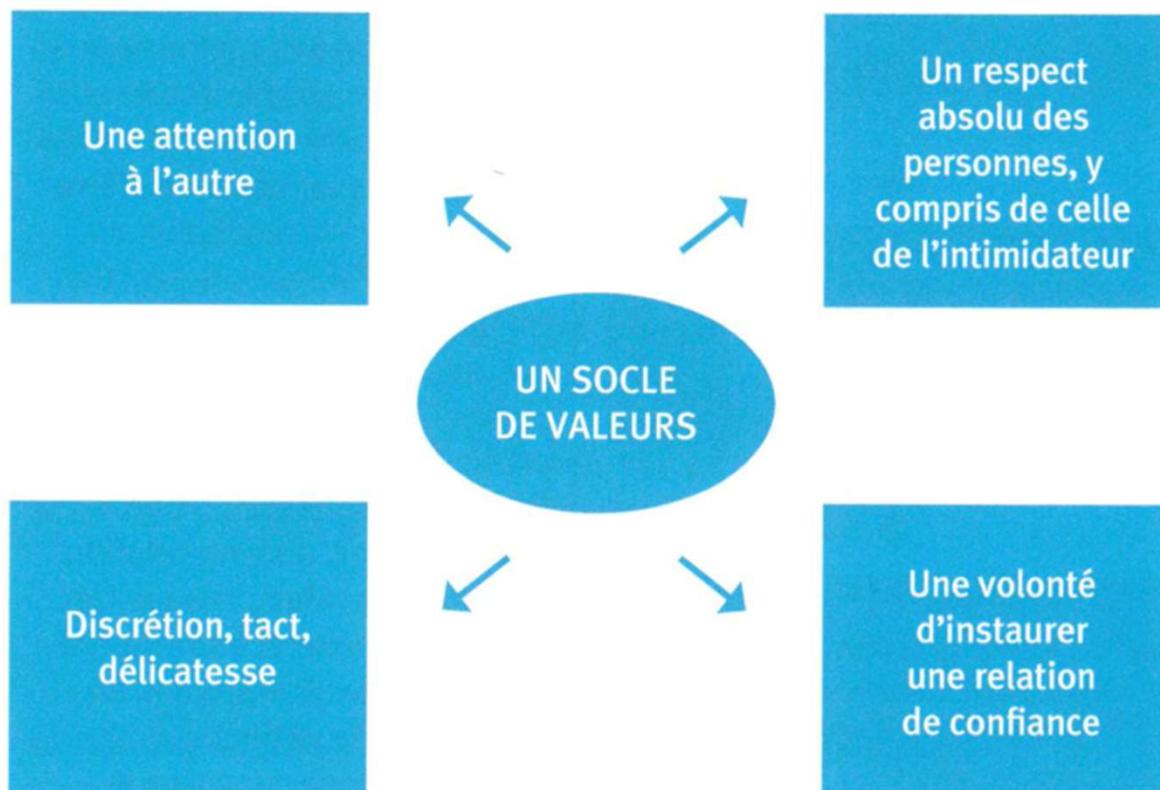
Signaux faibles	Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Peur de faire le trajet seul		
Se dépêche de rentrer dans l'école		
Inverse, arrive en dernier		
Attentes dans les transports		
Se déplace en transport		
Prend ses trajets/emprunte des chemins détournés		
Refus d'aller à l'école		

Dans la classe

Signaux faibles	Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Personne ne veut faire d'activité en groupe avec cet élève		
Elève choisi en dernier pour les activités de groupe		
Elève moqué et ou insulté (surnom...)		
Nervosité importante en expression orale		
Moqueries/murmures quand l'élève participe ou au moment des rendus de copies/cahiers		
Affaires scolaires dégradées		
Absence de stylos, cahiers que l'élève dit avoir perdus		
Réactions violentes inhabituelles/réactions inappropriées		
Chute des résultats scolaires		
Refus de participer en classe et/ou refus de venir au tableau		
Jet de boulettes de papier, de petits matériels (capuchon, stylos, encre...)		

La méthode de la préoccupation partagée (MPP)

Plus qu'une simple technique, c'est une éthique.
Sa mise en œuvre est inséparable d'un socle de valeurs.



La méthode de la préoccupation partagée (MPP)

Les élèves cibles sont en situation de vulnérabilité, la priorité doit d'abord être de ne pas leur nuire

À éviter absolument

- Donner des conseils
- Parler sans discernement
- Chercher des causes à son harcèlement
- Douter de sa parole, vouloir qu'il soit à 100 % innocent
- Organiser une confrontation
- Organiser une heure de vie de classe

À privilégier

- **Respecter** le principe de discrétion et de confidentialité
- **Écouter** attentivement les propos de l'élève cible
- Être **attentif** à ses craintes

La méthode de la préoccupation partagée (MPP)

Les élèves intimidateurs : L'attitude adoptée par l'intervenant est décisive.

À éviter absolument

- Evoquer les faits
- Faire durer les entretiens trop longtemps
- Faire des remontrances
- Taire le nom de la victime
- Laisser s'exprimer des critiques à l'égard de la victime
- Contester les suggestions faites par les élèves

À privilégier

- Des entretiens **très brefs**
- Un accueil mêlant **courtoisie et fermeté**
- Réaffirmer de façon constante sa **préoccupation**
- **Féliciter** l'élève lorsqu'il formule une suggestion